

ÉTUDES DE TERRAIN

FICHE DE RENSEIGNEMENTS



Forêt.

Pourquoi réaliser des études de terrain?

Ces études nous permettent de mieux comprendre les conditions environnementales, sanitaires, sociales et économiques actuelles.

Elles fournissent des points de référence qui aideront les décideurs à comprendre comment un projet risque de modifier ces conditions et à imposer une protection particulière, au besoin.

Chaque étude se déroule à l'extérieur et peut comporter à la fois des activités d'observation directe et de collecte de données. Ces études sont itératives et se poursuivront pendant plusieurs années. Elles contribueront à orienter toute étude d'impact future et tout processus d'examen réglementaire futur.

Qu'est-ce qu'une étude d'impact?

L'étude d'impact aidera à déterminer l'itinéraire proposé pour le TGF et à déterminer comment la nouvelle voie ferrée du Canada pourrait influencer l'environnement social, culturel, économique, bâti et naturel. Pour comprendre les répercussions potentielles et déterminer la meilleure façon d'accroître les avantages et d'éviter ou de réduire au minimum les effets négatifs potentiels, il est nécessaire de mener des études, de recueillir des données, d'analyser et d'interpréter ces dernières, en plus de mobiliser et de consulter la population.

L'Agence d'évaluation d'impact du Canada dirige les études d'impact fédérales. Elle recueille les renseignements nécessaires pour comprendre les possibles répercussions d'un projet. De nombreuses autres parties participent également aux études d'impact, notamment les promoteurs, les autorités fédérales compétentes, les peuples autochtones, les parties prenantes et le public. Vous trouverez de plus amples renseignements sur les études d'impact à l'adresse <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact/services/politiques-et-orientation/bases-des-evaluations-dimpact.html>.



Qu'avons-nous fait jusqu'à présent?



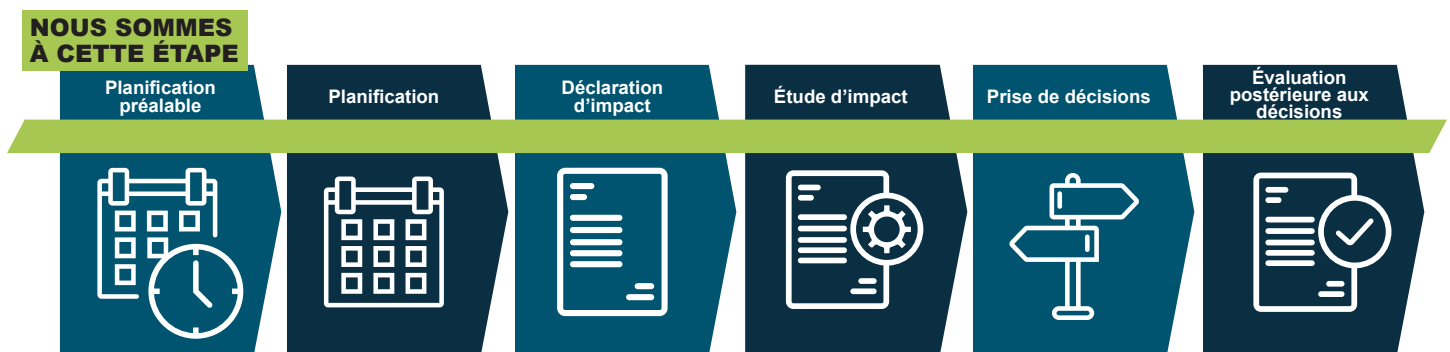
Plusieurs études de terrain préliminaires ont été réalisées en 2020, en 2022 et en 2023, notamment des études sur la qualité de l'air, sur les poissons et leur habitat, sur le bruit et les vibrations, sur l'eau et sur la faune. Les études de terrain sur la qualité de l'air, sur le bruit et les vibrations, sur l'eau et sur la faune se poursuivront en 2024, en plus de diverses autres études, comme celles sur les amphibiens, sur les chauves-souris, sur les oiseaux, sur les poissons et les moules, sur les insectes ainsi que sur les reptiles.



Ville de Montréal

Où en sommes-nous?

Nous nous trouvons actuellement à l'étape de planification préalable à l'étude d'impact, qui sera suivie de cinq autres étapes.





Quelles sont les études de terrain menées?

En 2024, nous prévoyons de faire progresser les études de terrain suivantes :

Type d'étude	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Bruit et vibrations												
Qualité de l'air												
Amphibiens												
Chauves-souris												
Oiseaux												
Poissons et moules												
Insectes												
Reptiles												
Eau												
Étude de terrain sur le suivi de la faune												



Où se dérouleront les études de terrain?

Les études de terrain de 2024 se dérouleront le long de tronçons de voies ferrées existantes en Ontario, de Twin Elm jusqu'à Ottawa puis Vars, et au Québec depuis les environs de Laval jusqu'à l'autoroute 740 dans la Ville de Québec.



Pourquoi les études de terrain ont-elles lieu maintenant?

Ce projet vaste et complexe nécessitera de nombreuses études environnementales, et chacune d'entre elles doit faire l'objet d'une réflexion approfondie. Certaines requièrent de nombreuses données dont la collecte peut prendre des années, tandis que d'autres ne peuvent être réalisées que pendant des périodes saisonnières précises. En 2024, les études de terrain se concentreront sur les voies ferrées existantes. Les renseignements recueillis dans ces zones seront utilisés pour élaborer les plans du projet.

En identifiant et en comprenant très tôt les espèces et les zones sensibles, nous pouvons réduire les risques et éviter les retards lors de la conception du projet. Cela nous permettra également de gagner en efficacité en découvrant rapidement les facteurs environnementaux importants et en recueillant les données nécessaires dans les délais impartis. Enfin, les renseignements recueillis grâce aux études préliminaires nous aideront à déterminer où, quand et comment les organismes de réglementation fédéraux devront intervenir.

Dans l'ensemble, les études sur le terrain doivent s'étaler sur plusieurs années afin d'acquérir une connaissance approfondie de l'environnement et de la manière dont il pourrait être modifié lors de la construction et de l'exploitation de la nouvelle ligne de chemin de fer.



Savoirs autochtones

La participation des peuples autochtones est essentielle à la réussite du projet de TGF et de notre programme d'études de terrain. Nous nous engageons à respecter l'obligation de consultation et, le cas échéant, à entamer un dialogue constructif avec les communautés autochtones. Pour VIA TGF, les savoirs et les consignes des communautés et des organisations autochtones joueront un rôle essentiel dans l'élaboration des plans et le développement du projet.

Où puis-je en apprendre davantage sur le TGF?

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements, ou si vous avez une question ou un commentaire, veuillez consulter le site www.hfr-tgf.ca. Vous pouvez également communiquer avec l'équipe du TGF par courriel à l'adresse questions@hfr-tgf.ca.

Pour obtenir plus de renseignements sur le processus d'étude d'impact du Canada, consultez le site <https://www.canada.ca/fr/agence-evaluation-impact.html>.



Paysage rural.